



VOTRE LETTRE DU

VOS RÉF.

NOS RÉF.

DATE

ANNEXE(S)

CONTACT

TÉL. 02/524.99.00

FAX 02/524.98.15

E-MAIL contactcenter@eranova.fgov.be

OBJET Circulaire aux candidats pour l'application de l'article 49bis §1 et 2

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, j'ai l'honneur de vous transmettre, ci-après, la liste des documents nécessaires à la constitution complète du dossier de demande d'autorisation d'exercice d'une profession de la santé, à fournir dans les meilleurs délais :

1. Le formulaire ci-joint, dûment complété et signé ;
2. Une lettre précisant l'objet de la demande et les motifs pour lesquels vous voulez pratiquer l'une des activités ci-dessus énumérées ;
3. Un certificat de nationalité ;
4. Un certificat de résidence
5. Un certificat de bonne vie et mœurs ; qui date de moins de 3 mois
6. Une copie de votre diplôme éventuellement accompagnée d'une copie légalisée de la décision par laquelle l'équivalence de votre diplôme avec le diplôme légal belge est octroyée ;
7. Une copie de votre permis de travail et permis de séjour.
8. Un curriculum vitae

A défaut d'un certificat de nationalité ou d'une attestation de citoyenneté, vous voudrez bien, en qualité de réfugié, joindre à votre envoi une copie récente :

- Soit de l'autorisation à séjourner en Belgique dans l'attente d'une reconnaissance en qualité de réfugié politique ;
- Soit du titre reconnaissant le statut de réfugié ONU

Après réception de ces documents, votre demande sera soumise à l'avis de l'Académie royale de médecine s'il s'agit d'une demande relative à la prestation de l'art de la médecine, de l'art dentaire ou de l'art pharmaceutique. En cas de suite favorable, un arrêté royal vous autorisera à exercer en Belgique

Les documents doivent être transmis à l'autorité suivante :

SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement
Direction générale Soins de santé primaires et Gestion de crise (DG2)
Cellule Mobilité Internationale des Professionnels de la Santé– Bureau 02D283
Eurostation Bloc II
Place Victor Horta 40/10



B-1060 Bruxelles

Renseignements à fournir par le praticien étranger sollicitant l'autorisation de pratiquer en Belgique. Ils seront envoyés à l'adresse reprise à la page précédente avec les autres documents demandés dans la lettre d'accompagnement.

NOM (en lettres capitales) et prénoms :

LIEU (pays) et date de naissance :

NATIONALITE :

Pays dans lesquels le requérant a successivement résidé depuis sa naissance jusqu'à son arrivée en Belgique

Date d'arrivée en Belgique _____/_____/20

6°) Résidences successives du requérant en Belgique :

| Commune, rue, numéro | Date d'arrivée |
|----------------------|----------------|
| | |



| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

7°) Raisons pour lesquelles le requérant a quitté son pays d'origine :

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

8°) Etat civil du requérant :

.....
.....

9°) (Eventuellement) nom (en lettres capitales)

.....
.....

.....
.....

10°) a) Diplôme(s) obtenu(s) par le requérant (joindre une copie certifiée conforme de ce(s) diplôme(s) obtenu(s) à l'étranger et/ou en Belgique :

.....
.....

.....
.....



.....
.....

.....
.....

b) Etablissement qui l'a (les ont) conféré(s) :

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

11°) Profession(s) exercée(s) par le requérant :

.....
.....

.....
.....

12°) Le requérant désire-t-il solliciter la nationalité
belge ?.....

La demande en obtention de la naturalisation belge a-t-elle été introduite auprès du Ministère (SPF)
de la Justice ? Joindre copie de cette demande.

.....
.....

13°) Raisons pour lesquelles le requérant sollicite l'autorisation d'exercer en Belgique et nature de
l'autorisation demandée (occasionnelle, temporaire, permanente) :

.....
.....



.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

14°) Le requérant a-t-il accompli son service militaire dans son pays d'origine (durée de celui-ci) ?

.....
.....

.....
.....

15°) Raisons pour lesquelles le service militaire n'a pas été effectué :

.....
.....

.....
.....

Date :/...../20.....

Signature